

La Compagnie du Saint-Sacrement combat la débauche à Grenoble

par Georges Salamand

Indépendamment de son rôle de moralité publique, allié au Jésuites, cette société se proposait essentiellement de « réformer les mœurs de l'intérieur » en luttant contre tout ce qui ne lui semblait pas orthodoxe : le protestantisme surtout, mais aussi le libertinage, les duels, le compagnonnage, l'usage du jeu et du tabac, la mendicité, en recourant à la délation généralisée. Ni ministres ni évêques n'échappaient à ses « redressements ».

Mais la Compagnie exerçait également – sur le modèle d'un de ses proches, Vincent de PAUL – une charité active dans les hôpitaux – elle sera à l'origine de l'Hôpital Général – et auprès des prisonniers, des pauvres et des malheureux. Ainsi « on se trouvait partagé entre l'admiration pour un dévouement qui touche au sublime et l'horreur inspirée par la pratique éhontée de la maxime : La fin justifie les moyens ». À Grenoble, la Compagnie du Saint-Sacrement compte trente personnes qui se réunissent tous les jeudis autour d'un supérieur, afin de faire le point sur les

scandales des rues, des familles et des ecclésiastiques dénoncés à l'évêque Pierre SCARRON, peu favorable pourtant à ses injonctions.

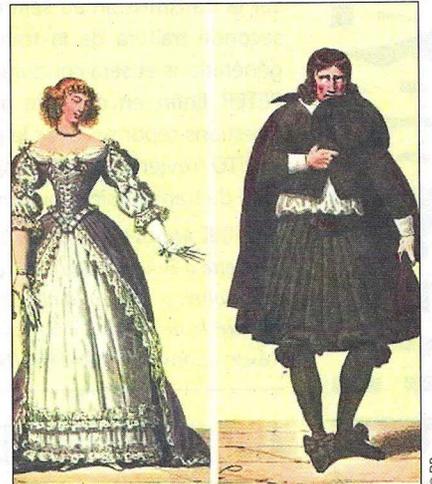
« Ces dévots, qui marchent dans les rues en baissant les yeux, voient tout et rapportent tout ». Dans leur collimateur, les dévies religieuses : un certain CHAUVIN, prêtre, portant le viatique avec un vêtement court ; un autre religieux qui se rend sans se cacher dans une maison où se trouvent des jeunes filles ; un cordelier qui arbore un chapeau à plumes dans les rues ; un récollet qui jure ; le curé de Saint-Martin-le-Vinoux qui néglige son office, la viande que rôtit un aubergiste durant le Carême, etc.

La Compagnie cherche aussi à faire disparaître la mendicité, fléau de Grenoble, avec quelques idées... fortes : « Les pauvres, qui par ordre de leur naissance doivent servir les riches, ne valent rien pour travailler... Ils pullulent dans la ville, assaillent les passants, envahissent les églises pendant les offices... On entretient avec les mendiants une pépinière de fénéants (SIC), de taverniers, de gourmands, de sales, de vilains, de larrons, de voleurs... et leurs filles versent dans leur plus tendre jeunesse dans la fénéantise, la gueuserie et le libertinage... ».

Cachez ce sein...

Libertinage ? Le mot lâché, on comprend mieux pourquoi certains historiens anticléricaux ont rapproché le membre-type de la Compagnie du Tartuffe de MOLIÈRE ! Il faut dire que les statuts étaient clairs : « Prendre tous les moyens possibles pour découvrir et détruire les lieux infâmes, poursuivre et chasser ceux qui prostituent les jeunes filles et favorisent les mauvais commerces ».

Ayant fustigé les femmes peu vêtues qui s'approchent de l'autel et averti les parents des Grenobloises impudiques, la Compagnie – qui compte deux magistrats de haut rang – demandera à la Justice de chasser les filles légères étrangères et de fermer



Une illustration du fameux « Tartuffe » de Molière.

les maisons où elles pratiquent, sachant qu'une fois rejetées, ces exilées seront lapidées, parfois à mort, par les enfants et les valets. Tel sera le sort de la « Grande-Jeanne » qui n'avait pas la langue dans sa poche, exilée, revenue et exilée de nouveau puis mise à mort ignominieusement, alors que les Grenobloises sont relevées à l'asile des repenties ou bien admises à l'hôpital et que les lieux de débauche, comme le bois de Montflory (sic) près de la porte Très-Cloîtres, sont surveillés par la police. En janvier 1666, la Compagnie obtiendra qu'un colporteur, qui avait propagé des exemplaires d'un livre scandaleux de L'ARETIN (*La putain errante ou les roueries dont usent les courtisanes à l'endroit des jouvenceaux débauchés*), soit puni et chassé et que les filles qui exercent leur coupable industrie à proximité des lieux sacrés soient également punies et marquées, car, pour la Compagnie, le seul moyen de sortir une fille vicieuse du malheur était de la mettre aux galères à Marseille ou Arles !

MAZARIN, et après lui LIONNE et COLBERT obtiendront du roi la suppression de l'institution... mais certains dévots la regretteront !

